

## NOTICE

Situé au abord de la Voie communale , le terrain est constitué de plusieurs parcelles attenantes.

L'une constructible (AD 252) et les autres agricoles (AD 254,256,258 et 260), le tout formant une bande de terrain qui descend en pente soutenue jusqu'à un ruisseau situé en fond de vallée.

La parcelle n°252 est entourée de haies d'essences variées ainsi que d'une clôture qui seront conservés.

Les autres parcelles sont quand à elles constituées de prairies, de landes et de bois.

Un accès à la voie communale a déjà été créé par l'ancien propriétaire sur la partie Nord-Ouest.

La yourte sera installée sur la partie haute du terrain constructible, au nord-ouest, qui présente un relief moins accentué, à un emplacement qui ne gênera pas les futurs travaux.

Le terrassement consistera seulement à un décapage de terre végétale car la Yourte sera installée directement sur le sol en terre, à plat.

De forme circulaire, elle sera recouverte d'un matériau isolant mince entièrement naturel, de la laine de mouton feutrée grise. (cf montage photo DP-10).

Deux portes fenestres en bois en permettront l'accès au nord et au sud. Sur le toit un dôme plastique transparent laissera y pénétrer la lumière.

L'aménagement des accès, implantations de végétaux... seront réalisés conformément au permis n° PC 03152214Y0003, l'installation de la yourte ne nécessitant aucun travaux supplémentaires.

### Installation d'une Yourte

Adresse du projet - code postal

Nom  
Adresse actuelle  
telephone - email

**DP**

**TITRE DU PLAN**

Ech. 1/xxxe

date

**N°**